

Licence professionnelle Terrassements, assainissement, routes et réseaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Terrassements, assainissement, routes et réseaux. 2017, Université de Limoges. hceres-02027715

HAL Id: hceres-02027715

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027715>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Terrassements, assainissement, routes, et réseaux

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sciences des matériaux, génie civil, habitat

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

L'objectif principal de cette formation est de former des chefs de chantier spécialisés dans les travaux linéaires que sont les terrassements, les travaux routiers et urbains, l'assainissement et les réseaux secs et humides. Les diplômés sont capables de répondre à des appels d'offres, de préparer et de planifier les travaux, d'en assurer le suivi administratif et budgétaire et de se charger de la réception de ceux-ci, dans le respect de la démarche qualité et environnementale en vigueur.

La formation, ouverte en 2004, n'est proposée qu'en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) par le département Génie civil et construction durable (GCCD) de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Egletons. Durant les cinq périodes de formation, les étudiants reçoivent des enseignements (cours, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP)) en présentiel et travaillent sur leur projet tuteuré au sein de l'IUT. Ils alternent avec des périodes d'activités en entreprise dont la durée est variable (de 2 à 20 semaines) sur l'année de formation.

Cette licence professionnelle (LP), rattachée au pôle Génie Civil du champ de formation *Sciences des matériaux, génie civil, habitat*, fait partie de l'offre de formation proposée sur le site d'Egletons avec les trois autres licences professionnelles, la licence et le master *Génie civil*.

Analyse

Objectifs
L'objectif principal de cette formation est de former des chefs de Chantier dans le domaine des terrassements, de l'assainissement, des réseaux et des routes. Les compétences attendues en fin de formation sont en adéquation avec les activités d'encadrement de chantier de travaux publics (chefs de chantier pouvant évoluer vers des postes de conducteurs de travaux). Ces métiers visés sont directement accessibles par les diplômés et l'on constate des embauches à 80 % en production et 20 % en maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage ou laboratoire.
Organisation
La formation n'est proposée qu'en alternance et les étudiants doivent avoir soit un contrat d'apprentissage, soit un contrat de professionnalisation sur une période de 13 mois. Le rythme d'alternance proposé (à peu près d'un mois à l'IUT / un mois en entreprise) représente cinq périodes de formation à l'IUT et six en entreprise sous forme de stage. Le rythme d'alternance est choisi en privilégiant la formation académique durant la période hivernale ce qui est en accord avec l'attente des entreprises (activité ralentie en entreprise). Les unités d'enseignements (UE) présentées dans le dossier sont succinctes. Les étudiants acquièrent des connaissances en terrassement, travaux routiers et voirie et réseaux divers (VRD).

Ils n'ont pas à se spécialiser dans un domaine particulier, sauf peut-être dans le choix du projet tuteuré. La répartition des matières par UE est décrite mais sans détail des différents volumes horaires. La répartition Cours / travaux dirigés TD / travaux pratiques TP n'est pas précisée. Enfin, les coefficients par matière ne sont pas tous compris entre 1 et 3. Les compétences attendues sont décrites sans trop de détails dans l'annexe et la fiche jointes au rapport. On ne sait pas quelles sont les compétences à acquérir à l'IUT et en entreprise.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation est bien positionnée au niveau régional car elle traite des métiers de la production dans les terrassements et VRD, contrairement à d'autres formations qui traitent davantage l'aspect « montage d'opérations » ou de « maîtrise d'œuvre » dans les travaux publics.

Pour conforter cette position, l'IUT est habilité par le ministère à former les personnels et les étudiants et à leur délivrer l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) qui apporte un plus incontestable au niveau de la formation. Pour les étudiants, cette AIPR fait partie intégrante de la maquette pédagogique.

La profession est très impliquée dans cette formation en participant aux enseignements et en proposant des sujets de projets tuteurés, entre autres. Beaucoup de contrats (de 11 à 14 sur 28) sont signés avec les trois entreprises majeures du bâtiment travaux publics (BTP).

De même, la présence d'enseignants-chercheurs du laboratoire groupe d'étude des matériaux hétérogènes (GEMH) apporte un enseignement de pointe sur les matériaux et structures de chaussée.

La licence professionnelle, rattachée au pôle Génie civil du champ de formation *Sciences des Matériaux, génie civil, habitat*, fait partie de l'offre de formation cohérente proposée sur le site d'Egletons avec les trois autres licences professionnelles, la licence et le master *Génie civil*. Elle ne vient en concurrence avec aucune autre formation sur le plan régional car elle est la seule à former des futurs cadres de production sur chantier.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique composée de dix enseignants, de deux enseignants-chercheurs et de quinze professionnels issus du monde socio-économique est riche et variée. Sous la responsabilité du directeur des études, enseignant statutaire de l'IUT, elle se réunit régulièrement tout au long de l'année ce qui permet de suivre au plus près la qualité des enseignements, de suivre le tutorat des étudiants et d'adapter au mieux la maquette pédagogique aux besoins de la profession.

Les enseignements professionnels sont réalisés par des professionnels du cœur de métier, en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique. Ils semblent répartis équitablement sur l'ensemble des professionnels en tenant compte de l'importance de leur domaine d'intervention par rapport aux objectifs de la formation. Même si ces enseignements semblent représenter plus de 37 % de la maquette, il est difficile de les quantifier réellement à la lecture des documents produits.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation propose 28 places pour environ 120 demandes. Malgré la crise, le nombre de demandes est en augmentation (+15 % en 2015), avec également un nombre croissant de proposition de contrats de professionnalisation.

Les étudiants recrutés sont principalement issus de diplôme universitaire de technologie *Génie civil construction durable* - DUT GCCD - (40 %) et de brevets de techniciens supérieurs *Travaux publics* - BTS TP - (60 %) très bien classés.

Très peu de deuxième année de licence (L2) postulent à cette formation, et ils ne sont en général pas retenus à cause de leur manque de connaissances techniques dans le domaine du BTP, et du fait que les entreprises ne veulent pas signer avec eux un contrat de professionnalisation.

Elles préfèrent les candidats issus de formations professionnelles pour la signature des contrats. En moyenne sur les cinq dernières années, 57 % des admis sont en contrat d'apprentissage, et 43 % en contrat de professionnalisation. Seul un candidat issu de la troisième année de licence (L3) a réussi, mais c'était un officier du Génie militaire. La plupart du temps, ce sont les candidats qui trouvent leur contrat mais notons également que des entreprises viennent « démarcher » les étudiants sortant de l'IUT d'Egletons.

La formation affiche un taux de réussite de 100 % sur toutes les années observées.

Quant à l'insertion professionnelle, aucun résultat d'enquête nationale n'est présenté. Seule une enquête interne de l'association des anciens étudiants montre que le taux d'insertion professionnelle est excellent. En effet, pour les diplômes de 2013, 2014 et 2015, l'enquête réalisée en août 2015 avec un taux de réponses de 98 %, montre que 98 % des diplômés ont un emploi. Ceci prouve que la formation répond entièrement aux attentes du marché de l'emploi.

Place de la recherche

La finalité de la formation étant l'insertion professionnelle directe, elle ne propose donc pas d'activités de recherche à proprement parler. Par contre, la présence d'enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire GEMH permet aux étudiants de recevoir, via les enseignements, les dernières innovations technologiques issues de la recherche.

Place de la professionnalisation
<p>Bien que les compétences professionnelles ne soient pas décrites de manière très détaillée, on comprend que la place de la professionnalisation dans la formation est importante. En effet, les professionnels du cœur de métier interviennent au niveau des enseignements, des projets professionnels et des contrats. Ils participent aux réflexions de l'équipe pédagogique pour former les étudiants à gérer des équipes, à s'adapter aux contextes réglementaires techniques et juridiques.</p> <p>D'autre part, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible, claire. La formation répond aux compétences attendues, et les périodes d'alternance en entreprise participent à donner un socle professionnel important aux alternants.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets tuteurés, dont le volume horaire est conforme au référentiel, sont des cas réels, donnés par les professionnels intervenant dans la formation. Ils sont évalués par les tuteurs professionnels et les tuteurs de l'IUT. Afin de former les étudiants à un travail collaboratif, ils se réalisent par petits groupes. Notons toutefois que le nombre d'étudiants par groupe n'est pas précisé.</p> <p>La formation étant en alternance, le stage fait partie intégrante de la formation tout au long de l'année.</p>
Place de l'international
<p>Comme la formation ne se fait que sous contrats (d'apprentissage ou de professionnalisation), elle ne peut pas être ouverte à l'international. Ceci n'est pas gênant dans la mesure où l'insertion professionnelle directe se fait au sein d'entreprises françaises.</p> <p>Il est toutefois regrettable qu'aucune langue étrangère (anglais par exemple) ne soit dispensée.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement se fait sur dossier au niveau national, suivi d'un entretien oral non obligatoire devant des enseignants et vacataires. En 2015, sur les 120 dossiers, 90 candidats ont passé cet entretien pour valoriser leur candidature. A la lecture du dossier, on comprend que beaucoup d'étudiants admis viennent de l'IUT d'Egletons, et que les autres admis sont des titulaires de BTS TP.</p> <p>L'évolution positive du nombre de candidats de 15 % par rapport à 2015 malgré la crise, ainsi que les 220 candidatures saisies en ligne en 2016 montrent une augmentation de l'intérêt porté par les étudiants pour cette formation.</p> <p>Même s'il n'y a que très peu d'étudiants issus de L2 qui postulent, rien n'est précisé concernant les éventuels dispositifs d'aide à la réussite mis en place pour ces profils. Il est clair que le choix de recruter uniquement des DUT GCCD et des BTS TP n'est pas près d'être remis en cause. Bien que cela puisse se comprendre d'un point de vue réussite et insertion professionnelle, il n'en est pas moins regrettable pour les L2 et L3 qui souhaiteraient se réorienter.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements, en adéquation avec les objectifs de la filière, sont répartis en cours (30 %), TD (30 %) et TP (40 %) sur 21 semaines à l'IUT et 35 semaines en entreprise. Ils ont lieu en présentiel. Il n'est mentionné aucune adaptation des enseignements pour des étudiants ayant des contraintes spécifiques.</p> <p>La place du numérique dans la formation se traduit par l'utilisation de logiciels professionnels spécifiques (COVADIS, Géomensura, etc.) et à l'ouverture au <i>Building Information Modeling</i> (BIM).</p> <p>En complément à la formation, s'ajoutent des conférences techniques, des réunions d'informations et les projets tuteurés.</p> <p>Quelques validations des acquis de l'expérience (VAE) semblent se réaliser mais cela ne concerne que la transformation de l'ancien diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) en licence professionnelle.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants se fait sous forme de contrôle continu (écrits, oraux, compte-rendu de TP), de manière à évaluer au plus juste les compétences individuelles et les compétences de groupe acquises. Les modalités propres à chaque module et/ou vacataire sont annoncées aux alternants.</p> <p>Le nombre d'<i>European credit transfer system</i> (ECTS) alloués aux différentes UE est connu et leur répartition est cohérente. De même, les modalités d'obtention de la licence sont également définies.</p>

Attention toutefois, pour la délivrance du diplôme, c'est la moyenne de l'UE4 (projets tuteurés) et de l'UE5 (périodes de formation en entreprise) qui doit être supérieure à 10 et non la moyenne de l'UE professionnelle (UE5) supérieure ou égale à 10 uniquement comme indiqué dans l'annexe descriptive au diplôme.
Le jury d'attribution est défini par arrêté de l'université de Limoges et se compose d'enseignants statutaires et de vacataires de la formation, mais la composition exacte n'est pas précisée.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi d'acquisition des compétences est bien réalisé car chaque étudiant reçoit un livret d'apprentissage en début d'année. Ce livret est rempli par les tuteurs au cours des deux visites obligatoires. Ainsi, tout au long de l'année, l'étudiant a des repères pour savoir où il se situe. Ce livret de compétences est avalisé par le centre de formation d'apprentis CFA Sup. Il est à noter toutefois que les compétences ainsi évaluées ne sont pas détaillées.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est réalisé en interne par l'association des anciens étudiants de l'IUT. Ainsi le devenir des diplômés est connu de manière informelle. Ce réseau d'anciens étudiants permet également la diffusion rapide et efficace des postes à pouvoir.
Les résultats de l'enquête nationale ne sont pas présentés dans le dossier.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Les enseignements sont évalués par une enquête écrite. Les retours de cette enquête sont pris en compte lors du Conseil de perfectionnement afin d'améliorer la formation. Ce Conseil composé de vacataires, d'enseignants et de tuteurs professionnels se réunit une fois par an à l'issue du jury d'attribution.
Il est regrettable que des étudiants ne soient pas présents au Conseil de perfectionnement et qu'aucun compte-rendu ne soit joint au dossier.
Aucun élément n'est porté au dossier concernant l'autoévaluation de la formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Le très bon taux d'insertion professionnelle directe.
- La forte implication de la profession dans la formation.
- La délivrance de l'Autorisation d'intervenir à proximité de réseaux (AIPR) en complément du diplôme.
- L'équipe pédagogique variée et complémentaire.

Points faibles :

- Certains indicateurs factuels manquent pour l'évaluation.
- L'absence d'enseignement de langue vivante.
- L'absence de place pour d'éventuels candidats issus de L2 désirant se réorienter.

Avis global et recommandations :

Cette licence professionnelle est bien gérée et correspond à un réel besoin de formation. Elle est soutenue par la profession, et a un très bon taux d'insertion professionnelle. Il est regrettable que seuls les DUT GCCD et BTS TP y aient accès car les entreprises ne proposent pas de contrats pour d'autres profils d'étudiants.

Par rapport au contenu du dossier, il manque des indicateurs (enquête nationale), et un éclaircissement est à apporter quant au volume horaire de la licence professionnelle, ainsi qu'au calcul des moyennes des UE 4 et 5. Il est nécessaire d'harmoniser les coefficients entre les différentes matières conformément à l'arrêté du 17 novembre 1999.

Il serait aussi profitable d'ouvrir le Conseil de perfectionnement aux étudiants de la licence professionnelle.

Enfin la qualité des documents fournis doit être améliorée et les documents complétés (compétences à acquérir mieux détaillées, résultats d'enquête nationale, etc.).

Observations des établissements

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Évaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/ML/1253

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence Professionnelle Métiers du BTP : Travaux publics - Terrassements,
assainissement, routes et réseaux**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER

